

Communiqué de presse

Limoges, le 2 décembre 2019

Mouvement de grève du 5 décembre Mise en place d'un Service Minimum d'Accueil dans trois centres de loisirs

En raison du mouvement de grève annoncé à l'Éducation nationale, Émile Roger Lombertie, maire de Limoges, informe les parents des élèves des écoles publiques qu'un Service Minimum d'Accueil sera mis en place par la Ville de Limoges dans trois centres de loisirs :

Le jeudi 5 décembre 2019

- > Au centre de loisirs de Beaublanc (103 avenue Montjovis)
- > Au centre de loisirs de Léon-Blum (11, avenue Léon-Blum)
- > Au centre de loisirs de Landouge (212, rue du Mas Loge)

Les enfants seront accueillis de 7h30 à 11h30 et de 13h45 à 18h15.

La restauration des enfants inscrits pourra également être assurée.



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux : /villedelimoges /ville de limoges 🕹 villedelimoges

